



Choix de domicile conjugal et emploi

Par **IreneLuk**, le **28/04/2008 à 02:02**

Bonjour a tous, rnquel sont les droits d'un employé sur le point de se marier concernant le choix de domicile conjugal. Est l'employeur obligé à le respecter, même si le choix de domicile implique quelques modifications du systeme du travail? rnMerci beaucoup

Par **jeetendra**, le **28/04/2008 à 12:27**

bonjour, l'employeur n'est en aucun cas obligé dans l'exercice de votre fonction de tenir compte de votre situation matrimoniale, cordialement